

Liste de bonnes questions sur la réforme à poser au « formateur »... sans hésiter à insister en cas de non réponse !

1. Pourquoi une réforme ? On nous dit que le collège va mal et cependant les taux de réussite au DNB progressent chaque année et sont très bons (en 2015 plus de 86%)
2. Comment cette réforme va-t-elle supprimer les inégalités qui sont, selon PISA, le grand défaut de l'école en France ?
3. L'application en une fois sur l'ensemble du collège, sans année transitoire nous pose problème : Est-il normal par exemple que les élèves actuellement en 5° doivent n'avoir que 2h30 de LV2 en 4° et 3° alors qu'ils n'auront pas commencé en 5° ?
4. Les élèves de 5° et de 4° ayant commencé un enseignement de latin, ou une section européenne pourront-ils finir leur cycle ?
5. Comment vont faire les 3° en 2016 pour passer un DNB profondément remanié en fonction de la réforme et des nouveaux programmes alors qu'ils ne s'y seront préparés que pendant un an ?
6. Un bilan de la réforme a-t-il été dressé par les établissements qui ont expérimenté la réforme dans les précédentes années scolaires ?
7. Où pouvons-nous le consulter ?
8. Comme la réforme s'applique dès 2016 pour tous les niveaux, de la 6ème à la 3ème, nous devrions tous refaire tous nos cours. Comment pensez-vous nous y aider ? Avez-vous évalué le temps que cela va prendre à chaque enseignant ?
9. Le CHSCT ministériel a-t-il prévu de faire une enquête sur l'application de la réforme et ses conséquences sur les conditions de travail et la santé des personnels, comme la loi l'y oblige ?
10. Si vous ne le savez pas, pourquoi ne vous êtes-vous pas posé la question ? Est-ce parce que nos conditions de travail ne vous intéressent pas ?
11. Comment pensez-vous que les élèves vont apprendre avec des enseignants épuisés dès la rentrée ?
12. Les établissements privés sous contrat pourront-ils maintenir les bilangues, le latin avec les horaires actuels ?
13. Qu'avez-vous prévu pour que cette réforme n'entraîne pas une fuite des élèves dans le privé ?
14. Que vont devenir les professeurs d'allemand et de lettres classiques qui auront moins d'heures dans leur collège ?
15. Trouvez-vous normal que les élèves actuellement en 5° doivent n'avoir que 2h30 de LV2 en 4° et 3° alors qu'ils n'auront pas commencé l'étude de la LV2 en 5° de même pour les élèves actuellement en 4° qui n'auraient plus que 2h30 en 3° ?
16. Les options et sections ont été dénoncées comme recréant des filières au sein des collèges : pourtant tous les élèves volontaires dans le cadre des places disponibles pouvaient s'inscrire, et tous les élèves ne sont pas regroupés au sein de la même classe. Pourquoi ces options ou sections sont sacrifiées alors que les sections sportives, comme ici la section foot, mais aussi les CHAM, les sections internationales bien plus élitistes sont maintenues dans d'autres établissements ?
17. Des élèves de 3° pouvaient en option DP3 se remotiver par des visites d'entreprises et un travail au long cours, pourquoi supprimer cette option que l'on ne peut taxer d'élitisme ?
18. Est-il exact que les élèves devront faire un EPI LCA pour choisir l'enseignement de complément latin ? Est-ce un EPI d'un semestre ? Ou faut-il qu'ils fassent un EPI LCA par an ? Ou tous les ans jusqu'en 3ème ?
19. L'EPI LCA doit-il être fait par le professeur de Lettres classiques ?
20. Quand les programmes de langues ancienne paraîtront-ils ?
21. Comment vont être financés les nouveaux manuels scolaires ? Combien cela va coûter au plan national ?
22. Je suis professeur de Lettres classiques, vais-je devoir demander à mes collègues de me « donner » une heure pour que j'assure l'EPI LCA ?

23. Plus généralement, une logique concurrentielle ne risque-t-elle pas de s'établir entre matières et enseignants, nuisant à l'ambiance générale comme à l'intérêt des élèves ?
24. D'après l'article 7 de l'arrêté du 19 mai 2015 relatif à l'organisation des enseignements dans les classe de collège, la dotation horaire sera « de 26 heures par division correspondant aux enseignements obligatoires », auxquelles viennent « s'ajouter 2h45 à la rentrée 2016 pour favoriser le travail en groupes réduits et les interventions conjointes de plusieurs enseignants » « la DGH sera-t-elle de 28,75 heures poste par division ou les 2h45 seront-elles données en HSA voire en HSE ?
25. La nouvelle réforme doit s'accompagner de 4000 nouveaux postes : cela signifie-t-il que notre taux H/E et donc la DGH va augmenter ?
26. Y-a t-il des heures prévues pour la concertation des enseignants ?
27. Y aura -t-il de la concertation entre enseignants par matière, par niveau, par division (outre celle qui se fait actuellement) ? Les trois ?
28. Comment sera organisée la concertation sur les programmes de toutes les disciplines pour le cycle 3 avec toutes les écoles dont viennent nos élèves de 6ème ? Combien de temps va prendre cette concertation ?
29. A quel volume horaire évaluez- vous le temps de concertation nécessaire à la mise en place de la réforme ?
30. Ces heures seront-elles rémunérées ?
31. Est-ce que le temps de sommeil nécessaire à la santé de chacun, enseignant compris, a été pris en compte ?
32. Les EPI rappellent fortement les IDD : un bilan a-t-il été dressé de l'utilité de ce dispositif pour faire progresser les élèves ? Où pouvons-nous consulter ce bilan ?
33. Quelle est la différence entre IDD et EPI ?
34. Tous les enseignants peuvent-ils faire n'importe quel EPI ?
35. Si oui, peut-on affirmer que la bonne volonté et la culture générale font office de compétence universitaire ? Ne risque-t-on pas d'aboutir à enseignement appauvri et approximatif qui desservira les élèves ?
36. À combien d'heures évaluez-vous le temps de concertation nécessaire pour créer et organiser voire éventuellement co-animer un EPI ?
37. Ces heures seront-elles rémunérées ? Sous quelle forme ?
38. Les EPI pourront-ils se faire en co-intervention ? Si oui, les 2 enseignants seront-ils payés ?
39. Que pensez-vous de l'EPI « Gargantua et mme Bovary mangeaient-ils équilibré » ?
40. Quel exemple d'EPI novateur, intelligent et permettant aux élèves de mieux apprendre pouvez-vous nous donner ?
41. Si la co-intervention existe et est financée, on devra supprimer les groupes allégés en sciences, le latin, faire l'AP en classe entière. Quelles seront les conséquences sur la réussite des élèves ?
42. Les EPI seront-ils remis en cause et rediscutés chaque année (les équipes changeant, on ne travaillera plus forcément avec le(s)même(s) collègue(s) ?
43. Nous faisons de l'AP en 6° et n'en sommes pas satisfaits parce qu'elle sert de variable d'ajustement dans la DGH : nous pouvons faire par exemple un projet engageant des enseignants de français de maths et techno et au final ne font de l'AP que les professeurs de maths qui sont en sous service : où est l'intérêt des élèves ?
44. Quelle garantie a-t-on que les EPI et l'Ap n'auront pas le même destin que les IDD et l'ATPE et ne disparaîtront pas dans 2 ou 3 ans ?
45. Tous les élèves ont-ils besoins d'AP ? Peut-on faire un accompagnement personnalisé à 28 ? Dans ce cas, quelle différence avec un cours ?
46. L'inspection générale a fait le bilan de la réforme Chatel des lycées et a constaté l'échec de l'AP : pourquoi reproduire le même dispositif en collège ?
47. Personne ne nous parle des programmes disciplinaires : pourquoi ?
48. L'utilité de l'AP est fortement contestée par les élèves et professeurs de lycées de notre connaissance, essentiellement parce qu'il est financé par une baisse des heures disciplinaires, mais aussi parce qu'il est pratiqué en groupe souvent trop nombreux, ou

alors à une fréquence d'une séance toutes les 3 semaines, en quoi l'AP est-il positif selon vous dans les lycées ?

49. L'inspection pourrait-elle donner une idée précise de ce que doit contenir l'AP, un programme à faire, des indications précises des objectifs à atteindre dans chaque niveau et des moyens pour y parvenir ?
50. « Ce qui se conçoit bien s'énonce clairement » trouvez-vous que les nouveaux programmes soient clairs ? Comment doit-on coordonner les 3 volets du programmes ?
51. Les programmes par cycle : à combien d'heures évaluez-vous la charge de travail supplémentaire exigée de chaque enseignant par rapport à une année lambda pour préparer 4 années de nouveaux programmes ?
52. À combien d'heures évaluez-vous le temps de concertation nécessaire pour se mettre d'accord sur la répartition des programmes année par année ?
53. Ces heures seront-elles rémunérées ? Sous quelle forme ?
54. Que se passe-t-il en cas de désaccord au sein de l'équipe pédagogique ? Avec les professeurs des diverses écoles, 7 dans notre secteur ? Qui a l'autorité pour trancher ?
55. Que se passe-t-il en cas de l'arrivée de nouveaux enseignants : faut-il prévoir un document rédigé qui serait transmis aux nouveaux arrivants ? Qui est chargé de faire ce document ?
56. Que se passe-t-il pour les nombreux élèves qui changent d'établissement entre deux années de collège, s'ils arrivent en 4^e et n'ont pas fait un point important du programme en classe de 5^e par exemple ? Cela ne crée-t-il pas une difficulté supplémentaire pour ces élèves par rapport à la situation antérieure ?
57. Qui sera chargé de la remise à niveau de ces élèves ? Sur quel horaire ?
58. Les manuels seront-ils par cycle ou par année ? Les manuels par cycle seront-ils plus lourds et plus coûteux ?...
59. ...Ou leur contenu sera t-il « allégé » de manière à ne pas dépasser le poids et volume actuels ? Mais le contenu apporté aux élèves ne sera-t-il pas alors singulièrement appauvri, augmentant ainsi les inégalités entre ceux qui auront un apport culturel ou une aide scolaire apportés par les familles et les autres ?
60. Aurons-nous les crédits nécessaires au changement de tous les manuels pour tous les élèves à la rentrée 2016 ?
61. Y-aura-t-il des manuels d'EPI ? Des manuels d'AP ?